

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 07/11/2022

**OBJET : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'eau potable pour
l'exercice 2021 du SIEAR**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 28/10/2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle ANSOLIA, le sept novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHERICI (arrivée au point n°8), Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

Procurations :

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Marie-Claire PAQUET à Liliane BLAISE

Excusé

Marie-Hélène BERNARD, Emmanuelle SCHARFF

Isabelle BRETTON Directrice Générale des Services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Jean-Luc LAFOND fait une synthèse du rapport du président :

Le SIEAR est un syndicat de distribution d'eau potable.

Le service dessert les communes d'Ambérieux, de Anse, de Lucenay et de Saint Bernard.

La population desservie est de 10 478 habitants.

La société SUEZ a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service et le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 5 205 abonnés soit une augmentation de + 2.8% par rapport à 2020.

En matière de production, le syndicat exploite le captage du Divin à hauteur de 227 241 m³ pour 2021.

Le syndicat importe également 426 734 m³ fournis par le syndicat Saône / Turdine soit une diminution de 5.5% par rapport à 2020 et 0 m³ exportés en 2021.

Le réseau fait 89.3 km de long par rapport à 88.6 km en 2020.

Le volume consommé autorisé s'élève en 2021 à 556 656 m³ contre 550 897 m³ en 2020 par les abonnés domestiques.

Compte tenu des fuites et purges, le rendement est de 86.81% en 2021 contre 82.57% en 2020.

Le prix pour l'utilisateur revient à 318.62 € TTC pour 120 m, soit 2.65 € TTC par m³.

Dont acte

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

